

LAUDATIO: PROF. ROBERT ANDERSEN

MARIE GAUTIER*

Monsieur le premier président,

Monsieur le Professeur,

IL me suffit au fond d'énoncer ces 2 qualités pour que chacun mesure la difficulté de ma tâche, celle de prononcer quelques mots qui puissent rendre justice au parcours admirable qui fut le vôtre. Alors que je m'ouvrais il y a quelques jours à Jean-Marc Sauvé de l'embarras qui était le mien pour cette raison, il me répondit, je le cite, "Robert Andersen est un haut magistrat et un professeur de premier plan. C'est un juriste de très haut niveau, pondéré, plein de tact et de doigté. C'est un sage par excellence, un homme que j'admire". Voilà, je vous l'avoue, qui n'a pas vraiment contribué à faire retomber la pression pesant sur mes épaules....

Ma tâche est d'autant plus ardue que certains de vos collègues, et pas les moins éminents (le professeur Flogaïtis qui était de ceux-là s'en souvient sans doute), avaient il y a quelques années prononcé des discours à l'occasion de votre accession à l'éméritat et de la remise de vos *Mélanges*. Et ils avaient alors placés la barre assez haut...

Impossible par exemple de filer la métaphore avec un conte d'Andersen, alors même que cela pouvait paraître d'autant plus tentant que j'ai bénéficié de l'aide précieuse non d'une marraine la fée mais de deux "parrains" puisque je dois remercier très sincèrement Philippe Bouvier, auditeur général au Conseil d'Etat, et David Renders, professeur à l'université catholique de Louvain, qui ont

* Agrégée de droit public, maître des requêtes au Conseil d'Etat

avec beaucoup de gentillesse et de disponibilité accepté de m'aider, sans doute motivés par l'admiration qu'ils ont pour vous et l'affection qu'ils vous portent. Hélas le créneau du conte d'Andersen avait déjà été pris par Francis Delpérée, votre ami et complice de toujours avec le talent que nous lui connaissons et il n'était pas raisonnable de tenter de rivaliser avec sa version des *Habits neufs de l'empereur*.

J'ai alors songé à filer la métaphore cinématographique et plus spécialement celle des westerns puisque j'ai lu dans les discours que j'évoquais à l'instant et dans un portrait que vous avait consacré une revue juridique il y a quelques années, que vous étiez amateur du genre. Cela m'a immédiatement paru pouvoir faire sens: le bien, le mal, le rôle du droit, des droits mêmes, la figure emblématique du juge... Je reconnais que l'exercice n'est pas sans risque quand on songe au juge Roy Bean (qui avait une conception de la fonction pour le moins hétérodoxe) ou au fait que la force y triomphe souvent du droit, le meurtre étant alors le seul moyen de faire triompher le juste comme dans *L'homme qui tua Liberty Valance*.

Mais l'idée pouvait sembler prometteuse dès lors que vous avez, dans votre vie professionnelle, incarné pas moins de 3 figures héroïques du droit public et, j'y reviendrai dans un instant, le genre western est assez riche en trios mémorables.

Trois figures héroïques du droit public disais-je.

La première est celle du professeur. Débutée comme assistant en droit romain aux facultés universitaires de Saint-Louis, puis, très vite, comme assistant en droit administratif à l'université catholique de Louvain, c'est dans cette dernière qui fut et restera votre véritable *Alma Mater* que s'est déroulée la quasi-totalité de votre carrière. Vous y avez été tour à tour maître de conférences et titulaire de cours, vous y avez soutenu votre dissertation sur *La réglementation des prix belges* avec grande distinction, obtenu une licence en sciences économiques là encore avec grande distinction et vous y avez été proclamé agrégé de l'enseignement supérieur en 1977 (septante-sept). Vous y avez enseigné jusqu'à votre admission à l'éméritat le 1^{er} octobre 2009 et vous y avez notamment assuré les cours de droit administratif et de contentieux administratif. A ce titre, vous avez formé en droit public une part non négligeable des

juristes belges! Cette carrière académique fut pour vous l'occasion de nombreuses publications, seul ou avec d'autres et notamment avec Pierre Nihoul, qui frappent par leur éclectisme: vous avez écrit en droit public économique dans la droite ligne de votre thèse mais aussi en droit de l'urbanisme, en droit de la fonction publique, en matière de transparence administrative (notamment au sujet de l'accès aux documents puisque vous avez été président de la commission d'accès aux documents administratifs) mais aussi sur l'ombudsman... Et puis également sur les sanctions administratives, un peu en droit des étrangers et, bien sûr en contentieux administratif. Vous avez participé à nombre de jurys de thèses et de comités de rédaction de revues juridiques.

En somme une très belle carrière académique dans laquelle, de l'avis unanime de vos collègues, étudiants et anciens étudiants, vous avez excellé. Mais ce ne fut pourtant pas suffisant.

Deuxième figure du droit public, vous avez en effet en parallèle été avocat. Inscrit dès 1968 au barreau de Bruxelles, vous avez sous le haut patronage si l'on peut dire de Cyr Cambier qui fut aussi l'un de vos maîtres à l'UCL, puis dans votre propre cabinet, exercé dans le domaine du droit public et plus spécifiquement du droit administratif.

Jusqu'à ce que le 29 juin 1987 débute la troisième et (je crois) la dernière de vos carrières, celle de conseiller d'Etat. Et là encore, quelle carrière! En 1994 vous êtes élu président de chambre; en 2001 président du Conseil d'Etat et, enfin, premier président le 13 décembre 2005. Les discours prononcés à chacune de ces occasions montrent, au-delà de la part obligatoire de compliments, l'admiration sincère de vos collègues de la section de la législation où vous avez passé une part substantielle de votre temps mais aussi de la section d'administration (devenue section du contentieux) pour la rigueur de vos raisonnements juridiques, vos talents linguistiques (j'ai cru comprendre que vous faisiez merveille pour résoudre certaines des difficultés inhérentes au bilinguisme) et votre talent d'homme de synthèse dans une période où le Conseil d'Etat belge a dû et su profondément se réformer. Je pense par exemple à la loi du 15 septembre 2006 qui a notamment créé le conseil du contentieux des étrangers qui a permis de "sauver" le Conseil d'Etat qui était

menacé d'asphyxie par les 85% de requêtes en matière de droit des étrangers qu'il connaissait avant cela. Vous avez été l'un des principaux artisans de ces nécessaires transformations.

Une carrière marquée du sceau de la trinité donc, pour reprendre les mots de Pierre Nihoul à votre propos, et, par suite, un terrain particulièrement propice à une comparaison avec un western. J'ai assez vite écarté la piste d'une comparaison avec "le bon, la brute et le truand", même s'il est vrai que le monde se divise en deux catégories: ceux à qui l'on adresse des *laudatio* et ceux qui les prononcent. La tentation était forte mais je risquais de me fâcher avec au moins deux des trois professions visées, ce qui eut été inconfortable dès lors que j'aspire moi-même à rester en bon terme tant avec l'université qu'avec le Conseil d'Etat (ce qui n'est pas toujours - en France au moins - une tâche très aisée...).

En revanche, j'ai cru avoir trouvé l'inspiration dans une comparaison de votre carrière avec *Rio Bravo*, qui a le mérite de finir bien et de comporter trois personnages principaux certes un peu déclassés mais sublimes d'héroïsme. Surtout, le fait d'être simultanément comparé à John Wayne ET à Dean Martin pouvait vous sembler plutôt flatteur (j'étais moins sûre pour Walter Brennan nonobstant ses trois oscars - pour ceux à qui ce nom ne dit rien je rappellerai que c'est lui qui joue le vieux monsieur certes sympathique mais vraiment très usé de *Rio Bravo*).

J'étais bien un peu gênée par le côté "*lonesome cowboy*" célébré par votre compatriote Morris qui manifestement ne vous sied pas du tout. Pas un discours à l'université ou au Conseil d'Etat qui n'évoque votre épouse Eliane (avec laquelle mon petit doigt belge m'a dit que vous veniez de célébrer vos quarante ans de mariage), ses immenses qualités à elle et le couple très uni que vous formez tous deux. Mais enfin, dans *Le train sifflera 3 fois*, Gary Cooper repart bien avec Grace Kelly...

Mais voilà que mon petit doigt belge, toujours lui, m'a appris qu'en réalité, si vous étiez bien cinéophile, vous n'étiez pas spécialement amateur de western! Cette fausse réputation vous viendrait d'une blague récurrente (votre humour est un autre de vos traits de caractère régulièrement mis en avant) à l'égard de Charles

Mendiaux, lui authentique amateur du genre, que vous appeliez John Wayne.

Mon précieux petit doigt belge m'a bien signalé une passion pour le tennis, partagée avec votre épouse. Mais pour tout vous avouer, je n'y connais rien et je ne me voyais pas vraiment comparer vos enseignements à des services-volées ou votre activité juridictionnelle à de brillants passing shots.

J'ai donc renoncé à tenter de m'en sortir avec une métaphore ou une comparaison et, votre modestie et ma pudeur dussent-elles en souffrir, je n'ai plus qu'à vous exprimer très directement, en mon nom propre et au nom de tous les membres du Groupe européen de droit public, notre très sincère admiration pour votre parcours, nos plus vifs remerciements pour votre contribution à l'activité du Groupe et l'espoir de pouvoir bénéficier encore longtemps de vos réflexions.

Et puisque vous êtes au moins aussi grand que James Stewart, vous ne m'en voudrez pas de finir avec la conclusion de *L'homme qui tua Liberty Valance*: "Quand la légende est plus belle que la vie, imprimez la légende". En ce qui vous concerne, je pense que nous n'aurons pas besoin de la légende.